

LIEU HISTORIQUE NATIONAL DE LA PISTE-CHILKOOT

GUIDE DE PRÉPARATION DU RANDONNEUR



En route vers Happy Camp

Source : Christine Aikens

Le présent guide se veut un supplément mise à jour de la carte ci-jointe *Guide de randonneur de la Piste-Chilkoot*. Avant de planifier votre excursion, évaluez vos compétences et votre forme physique. Ne surévaluez pas votre capacité à relever le défi que présente une telle excursion.

Les États-Unis et le Canada ont officiellement désigné la piste Chilkoot comme un élément du parc historique international de la Ruée-vers-l'or-du-Klondike. L'administration de la piste Chilkoot relève du Service des parcs nationaux des États-Unis et de Parcs Canada.



Parcs
Canada

Parks
Canada



À QUOI VOUS ATTENDRE



Vue du lac Crater depuis le sommet

La piste Chilkoot se trouve dans un endroit isolé. C'est un parcours ardu et exigeant, qui peut poser des dangers. Extrêmement stimulante, la piste offre aux randonneurs un paysage spectaculaire dans un cadre historique unique en son genre.

Le terrain que traverse la piste Chilkoot est rocheux, très escarpé et parfois enneigé. La piste, qui est raboteuse, est souvent couverte de boue épaisse et d'eau stagnante, et semée de pierres instables, de racines et de cailloux glissants qui rendent la marche difficile. Le tronçon qui va de la station de pesée (les « Scales ») au sommet est un parcours, et non un sentier. Même si le parcours est délimité, il peut tout de même être difficile de s'orienter lorsque le temps est extrêmement mauvais. Le jour le plus exigeant de votre excursion sera celui où vous traverserez le col. Il faut parfois douze heures pour se rendre de Sheep Camp à Happy Camp, c'est-à-dire pour parcourir une distance de 12,1 km (7,5 milles) seulement. L'ascension et la descente du col constituent un défi de taille pour certains randonneurs qui, sous le poids de leur sac et de leur propre corps, sont pris de vertiges ou éprouvent de la difficulté à garder leur équilibre sur le terrain glissant recouvert de neige et de pierres instables. Entre Sheep Camp et Happy Camp, les champs de neige persistent tard en été. Jusqu'à la fin de juin et au début de juillet, on peut s'attendre à devoir camper sur la neige à Happy Camp.

En région montagneuse, le climat est tout à fait imprévisible et peut changer rapidement.

Quelle que soit la saison, les randonneurs doivent être prêts à affronter de la pluie, des températures froides, du vent et/ou des voiles blancs; il peut y avoir de fortes pluies ou des tempêtes de neige même au beau milieu de l'été. Les risques d'avalanche persistent jusqu'à la mi-juillet.

À QUI EST DESTINÉE LA PISTE

Seules les personnes qui sont en bonne forme physique et qui ont l'expérience des randonnées et des excursions pédestres devraient entreprendre la piste Chilkoot. Nous conseillons aux randonneurs débutants de s'abstenir. Les personnes qui se sont déjà blessées à la cheville ou au genou, ou qui souffrent de douleurs chroniques à ces endroits, éprouvent souvent une récurrence de la douleur au cours de leur randonnée sur la piste Chilkoot. Afin d'éviter tout problème inutile, mettez d'abord votre force et votre endurance à l'épreuve en faisant des randonnées moins longues et moins ardues (des excursions de plus d'une journée moins exigeantes) que celle de la piste Chilkoot. Il est préférable de se déplacer avec un compagnon ou en petit groupe.

Familles : Il est déconseillé aux jeunes enfants d'entreprendre cette randonnée. Les enfants ont tendance à devancer leurs parents et ils s'exposent ainsi fréquemment à des périls naturels qu'ils doivent affronter seuls. En outre, les parents doivent garder l'œil bien ouvert pour déceler les premiers signes d'hypothermie chez leurs enfants, de même que chez eux-mêmes. Adoptez de bonnes pratiques de leadership et enseignez à votre famille l'importance du camping écologique.

Groupes encadrés : Un « groupe encadré » s'entend d'un groupe appartenant à une institution donnée et dont au moins un des membres est un mineur qui n'est pas accompagné de ses parents. Parcs Canada a préparé des lignes directrices expressément à l'intention des groupes encadrés qui parcourent la piste Chilkoot.

Animaux de compagnie : Les randonneurs ne devraient pas amener d'animaux de compagnie sur la piste. Cependant, si vous décidez d'en amener un, vous devez le tenir en laisse **en tout temps**.

SAISON DE RANDONNÉE

Le personnel de Parcs Canada et le Service des parcs nationaux des États-Unis patrouillent le long de la piste à partir du début de juin, lorsque le parcours est balisé pour la première fois, jusqu'au début de septembre. Le Service des parcs nationaux des États-Unis affecte du personnel à Sheep Camp, et des employés de Parcs Canada sont en poste à Lindeman et au col Chilkoot. Cependant, il n'est pas garanti que quelqu'un s'y trouvera si vous avez besoin d'aide.

Quand peut-on parcourir la piste Chilkoot?

Au début de juin : Alpinisme d'hiver - Il peut être très difficile de se déplacer sur le sentier. Il y a des risques d'avalanche. Vous devrez traverser le col Chilkoot en début de journée afin de réduire votre exposition en terrain avalancheux. À part vous, il y aura peu de randonneurs sur la piste. Adressez-vous au Centre des sentiers pour connaître les conditions saisonnières.

De la mi-juin à la mi-juillet : Excursion pédestre de début de saison – Quantité importante de neige; les conditions de déplacement sont variables. Les risques d'avalanches persistent jusqu'à la mi-juillet. Vous devrez traverser le col Chilkoot en début de journée afin de réduire votre exposition en terrain avalancheux.

De la mi-juillet à la mi-août : Haute saison – La piste n'est généralement pas enneigée, bien que quelques bancs de neige persistent. Les conditions de déplacement varient

beaucoup et reposent sur les conditions climatiques. Le taux de fréquentation atteint son apogée durant cette période.

De la mi-août à la fin-septembre :

Excursion pédestre d'automne – La piste n'est généralement pas enneigée, bien que quelques bancs de neige persistent. Le temps est pluvieux, les journées sont plus courtes, les nuits sont plus fraîches (souvent au-dessous du point de congélation). Le tronçon qui traverse le col Chilkoot n'est plus balisé après la dernière patrouille du personnel au début de septembre.

LOGISTIQUE DE LA RANDONNÉE

Prévoyez du temps pour relaxer et pour profiter du lieu historique, et préparez-vous à toute éventualité ainsi qu'à des retards. Afin d'éviter tout conflit inutile avec d'autres préparatifs de voyage et d'être en mesure de vous soumettre aux exigences des douanes à la frontière, prévoyez amplement de temps avant et après votre randonnée.

La plupart des randonneurs campent de trois à cinq nuits sur la piste. Presque tous les randonneurs commencent leur excursion à partir de Dyea et parcourent la piste en direction nord vers Bennett. Ce parcours retrace le trajet suivi par les chercheurs d'or en route vers les champs aurifères et, comme la plupart des systèmes météorologiques soufflent en provenance de la côte, vous aurez tendance à avoir la pluie chassée et les grands vents dans le dos. Il est souhaitable de s'arrêter à Sheep Camp la nuit précédant la traversée du col Chilkoot, tout particulièrement en début de saison, lorsque les risques d'avalanche persistent.

Si vous parcourez la piste en direction sud, vous irez dans le sens inverse des randonneurs et vous en croiserez beaucoup plus le long du trajet. Quoique plus facile pour l'appareil respiratoire, la descente vers la station de pesée (les « Scales ») sur la pente raide du col Chilkoot exerce une plus grande tension sur les articulations des genoux et des chevilles, et vous courez un plus grand risque de faire un faux pas, de tomber et de vous blesser.

ACCÈS

La piste Chilkoot est accessible de la ville de Skagway, en Alaska. Pour se rendre à Skagway de Whitehorse, au Yukon, empruntez la route du Klondike direction sud. Durant la saison touristique estivale, un autobus fait la navette tous les jours de Whitehorse à Skagway. Vous pouvez également louer un véhicule à Whitehorse. Un service de traversier de même qu'un service aérien sont accessibles de Juneau, en Alaska.

À partir de Dyea

Le point de départ du sentier à Dyea se trouve à une distance de 16 km de Skagway. Il faut s'y rendre par un chemin de terre tous temps. Il y a un stationnement de nuit à Dyea, au terrain de camping du Service national des parcs, situé à 1,5 km du point de départ du sentier. Plusieurs entreprises privées de navettes assurent la desserte de Skagway jusqu'au point de départ du sentier, à Dyea. Communiquez avec le Centre des sentiers (*Trail Center*) pour vous renseigner sur les services offerts d'un été à l'autre.

À partir de Bennett

Il y a un terrain de camping sauvage à Bennett mais il n'y a aucun service pour touristes. De plus, **Bennett n'est pas accessible par la route**. Pour s'y rendre ou en partir, il faut prendre le train ou un hydravion (pour départ ou retour à Whitehorse). Il n'y a pas non plus de téléphone ou de couverture cellulaire à Bennett. **Il importe que vous preniez toutes les dispositions nécessaires pour la fin de votre excursion avant de partir**. Veuillez communiquer directement avec les sociétés de transport :

Train : White Pass & Yukon Route
www.wpyr.com 1-800-343-7373

Hydravions :

Alpine Aviation 867-668-7725
www.alpineaviationyukon.com

Amber Airways 867-334-3535
www.amberairways.com

Black Sheep Aviation 867-668-7761
www.flyblacksheep.ca

Tintina Air 867 332-8468
www.tintinaair.com

RENSEIGNEMENTS SUR LE PASSAGE À LA FRONTIÈRE

La piste Chilkoot traverse la frontière internationale entre les États-Unis et le Canada. L'Initiative relative aux voyages dans l'hémisphère occidental est entrée en vigueur le 1^{er} juin 2009 et pour la respecter, les citoyens canadiens et américains qui voyagent sur terre ou en mer doivent présenter les documents suivants pour accéder au territoire américain à partir du Canada, du Mexique, des Caraïbes ou des Bermudes.

Citoyens canadiens ou américains : Carte-passeport américaine, permis de conduire Plus, passeport américain ou canadien ou carte d'un programme de présélection des voyageurs à faible risque émise par le Service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis.

Résidents permanents : Passeport du pays d'origine et visa américain si nécessaire.

Ressortissants étrangers : Carte de résident permanent.

Autres nationalités : Passeport (et un visa canadien ou américain, si nécessaire).

Enfants : Les citoyens américains ou canadiens de moins de 16 ans, ou de moins de 19 ans s'ils voyagent en compagnie d'un groupe scolaire ou religieux ou d'un autre groupe de jeunes, peuvent être admis aux États-Unis sur présentation d'un certificat de naissance, d'un rapport consulaire de naissance à l'étranger, d'une carte de citoyenneté canadienne ou d'un certificat de naturalisation. Le certificat de naissance peut être un original, une photocopie ou une copie certifiée conforme.

- enfants accompagnés des deux parents :
Certificat de naissance.

- enfants accompagnés d'un parent :
Certificat de naissance *et* lettre d'autorisation notariée du parent absent.

- enfants non accompagnés d'un parent :
Certificat de naissance *et* lettre d'autorisation d'un parent ou du tuteur légal.

Randonnées en direction nord

Les randonneurs qui parcourent la piste depuis les États-Unis vers le Canada doivent s'inscrire au Centre d'accueil (Trail Centre) avant de débiter leur excursion. À des fins douanières, tous les randonneurs doivent être présents et avoir en leur possession les documents nécessaires pour traverser la frontière. **Les randonneurs d'automne** doivent s'inscrire au Centre d'accueil du National Park Service situé rue Broadway, entre la 2e et la 1re Avenue, à Skagway.

Les randonneurs qui utilisent la piste Chilkoot pour entrer au Canada doivent, sauf indication contraire, se présenter en personne à l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) immédiatement après avoir terminé leur randonnée. Ils peuvent faire leur déclaration de l'une des façons suivantes :

[Point d'entrée de Fraser](#)

Km 36,5 - Route Klondike-Sud
Fraser (Colombie-Britannique)

[Bureau intérieur de Whitehorse](#)

Bureau 110 - 300, rue Main
Whitehorse (Yukon)

En dehors des heures ouvrables :
1-867-821-4111

Randonnées en direction sud

Les citoyens canadiens et américains, de même que les ressortissants étrangers résidant aux États-Unis, qui parcourent la piste depuis le Canada vers les États-Unis peuvent s'inscrire auprès de Parcs Canada à Whitehorse situé 300, rue Main, bureau 205. Ces randonneurs doivent se présenter au Service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis au point d'entrée de Skagway (mille 6,8 sur l'autoroute sud du Klondike) à la fin de leur randonnée.

Les autres personnes doivent s'inscrire au Service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis au point d'entrée de Skagway (mille 6,8 sur l'autoroute sud du Klondike) **avant de commencer leur randonnée**. Tous les membres d'un même groupe doivent être présents au moment de l'inscription et avoir en main les pièces d'identité et les documents requis.

Des questions

Agence des services frontaliers du Canada
Whitehorse : 867-821-4111 www.asfc.gc.ca

Service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis

Point d'entrée de Skagway : 907-983-3144 ou 907-983-2325 www.cbp.gov

GESTION DU PARC

Accès restreint

Afin de rendre votre randonnée des plus agréables et de minimiser l'incidence des randonneurs sur les ressources du parc, Parcs Canada ne permet qu'à un **maximum de 50 randonneurs par jour de traverser au Canada par le col Chilkoot**.

Groupes

Les grands groupes ont tendance à nuire à l'expérience des autres randonneurs, sans compter qu'ils soumettent l'infrastructure et les ressources du parc à de plus grandes tensions. Afin de minimiser cet impact, Parcs Canada a décrété que **les groupes ne doivent pas comporter plus de 12 membres, et qu'un seul groupe important (de 9 à 12 membres) est autorisé à franchir le col Chilkoot au cours d'une même journée**. Par égard pour les autres randonneurs et les ressources du parc, veuillez respecter les limites imposées. **Il est inacceptable de faire des réservations multiples pour se soustraire aux restrictions concernant la taille des groupes; une telle façon de faire peut entraîner la perte de vos laissez-passer.**

Conditions du permis

- Abstenez-vous d'enlever ou de perturber les ressources culturelles. Évitez de perturber, de nourrir ou d'attirer la faune.
- Ne laissez pas votre sac à dos sans surveillance. Ranger la nourriture et les déchets aux endroits prévus à cet effet. Évitez de polluer. Rapportez vos déchets. Utilisez les fosses à eaux grises.
- Campeez et mangez dans les aires désignées – pas de nourriture dans la tente. Campeez dans les emplacements désignés (et non dans les abris).
- Les feux sont interdits. Tenez vos animaux en laisse. Respectez les restrictions concernant la pêche.
- Détecteurs de métal, armes à feu et vélos de montagne sont interdits.
- Les groupes ne peuvent compter plus de 12 personnes.
- Un permis d'exploitant est requis pour offrir des excursions en groupes guidés.

Terrains de camping désignés

Il ne faut faire du camping que dans les endroits désignés à cette fin. Les premiers arrivés sont les premiers servis. **Il est interdit d'allumer des feux en plein air.**

Permis et droits



Toute personne qui campe sur la piste Chilkoote et toute personne qui fait une randonnée d'un jour du côté canadien de la piste doit se procurer un permis. Ceux qui font des randonnées d'une journée du côté américain n'ont pas besoin de permis. Les utilisateurs qui circulent sans permis s'exposent à des amendes.

Ces droits sont perçus pour couvrir une partie des frais d'entretien de la piste et des installations ainsi que du coût des services de renseignements.

Réservations

En tout, 42 réservations seront acceptées par jour (pour traverser au Canada par le col Chilkoote), ce qui laisse huit permis pour les randonneurs sans réservation. Veuillez consulter le site Web pour plus d'informations sur les réservations, y compris quand elles commencent à être acceptées pour la prochaine saison de randonnée. Veuillez noter que les réservations pour les grands groupes sont acceptées plus tôt dans l'année que les réservations pour les groupes de huit personnes et moins.

Au moment de réserver, les randonneurs doivent préciser les terrains de camping où ils coucheront chaque nuit de leur expédition. Si cette façon de procéder exige une bonne planification avant le départ, elle permet d'éviter le surpeuplement des terrains de camping et de garantir que tous les

randonneurs auront un endroit pour dresser leur tente. **Choisissez vos emplacements de camping en tenant compte du randonneur le moins expérimenté de votre groupe!!!** Si vous voyagez en train, assurez-vous que votre jour de départ coïncide avec le passage d'un train vers votre région.

Veuillez avoir votre itinéraire (**ainsi qu'un deuxième choix**) et votre carte de crédit en main **lorsque vous téléphonez pour faire votre réservation.** Vous pouvez réserver en communiquant avec Parcs Canada, du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h (Heure du Pacifique) au : **1-800-661-0486**, Canada et É.-U. **867-667-3910**, appels locaux et d'outre-mer

Tous les droits à payer doivent être acquittés au moment de la réservation. Les droits versés pour l'obtention du permis sont remboursables jusqu'à un mois avant la date du départ. Les droits pour les réservations ne sont toutefois pas remboursables.

Vous devez aller chercher votre permis et vous inscrire aux douanes au Trail Center, situé au 520 rue Broadway à Skagway. Vous pouvez aller chercher votre permis d'accès le jour même de votre randonnée, ou le jour précédent. **Tous les randonneurs doivent être présents** et avoir en leur possession tous les documents nécessaires pour traverser la frontière avant de recevoir leurs permis.

Orientations obligatoires

Les orientations au Centre d'accueil (Trail Centre) sont obligatoires et ont lieu tous les jours à **8 h, 10 h, midi, 14 h et 16 h** tous les jours. Prévoyez environ 30 minutes pour une orientation. **Tous les randonneurs doivent être présents.**

Le visionnement (optionnel) d'une vidéo de 13 minutes sur la sécurité au pays des ours aura lieu avant et après une orientation et tout au long de la journée.

Nous encourageons les randonneurs à se présenter entre les séances d'orientation pour s'inscrire pour les permis d'accès et pour les douanes (environ 15 minutes) pour éviter les files d'attente avant et après une orientation.

Sur place



Chaque jour, huit permis d'accès à l'arrière-pays sont octroyés aux randonneurs sans réservation qui entrent au Canada par le col Chilkoot. Ces permis sont accordés selon l'ordre d'arrivée des demandes au Trail Center.

Vous pouvez aller chercher votre permis d'accès le jour même de votre randonnée ou le jour précédent. Parcs Canada ne peut toutefois garantir que des places seront disponibles. Le temps maximal pour un permis d'accès sans réservation est généralement d'une journée.

Les paiements s'effectuent par carte de débit ou de crédit uniquement.

SUR LA PISTE



Prenez votre temps... profitez de votre expérience. Bon nombre de problèmes surviennent lorsque les randonneurs sont mal préparés, qu'ils se pressent, ne prêtent pas attention au terrain ou aux conditions, ou poursuivent leur randonnée dans l'obscurité. Assurez-vous d'avoir un itinéraire réaliste et un équipement approprié; prenez le temps de

vous reposer. Soyez à l'affût des symptômes de l'épuisement et de l'hypothermie chez les membres de votre groupe. Soyez prêt à rebrousser chemin si le temps est extrêmement mauvais ou qu'un membre de votre groupe a des problèmes.

Eau

L'eau de surface est la seule source d'eau potable sur la piste Chilkoot. Bien qu'il y ait périodiquement de l'eau sur la plupart des tronçons du sentier, il est sage de transporter une bouteille d'eau pleine. Tous les campings sont pourvus de points d'eau. Purifiez toute l'eau que vous buvez.

Élimination des eaux usées

Il ne faut jamais faire sa toilette ou laver des vêtements ou de la vaisselle directement dans une source d'eau. Les eaux ménagères sont éliminées de manière différente de part et d'autre de la frontière canado-américaine :

Aux États-Unis : Jetez les eaux dans la partie de la rivière où le débit est le plus rapide.

Au Canada : Servez-vous des fosses d'élimination des eaux ménagères qui se trouvent dans tous les campings et au col Chilkoot. N'oubliez pas d'enlever les déchets de nourriture accrochés au grillage et de les ramporter avec vos déchets.



Rempportez vos déchets

Les randonneurs doivent ramporter toutes leurs ordures. Prévoyez des repas simples et légers. Non seulement votre sac sera moins lourd à transporter, mais vous aurez moins de déchets à ramporter. Vous ne devez rien jeter dans le parc, qu'il s'agisse de morceaux de nourriture, d'ordures humides, de graisse ou de mégots. Dans un milieu septentrional comme celui de la piste Chilkoot, il faut compter plusieurs années avant que ces déchets se décomposent.

Eaux noires

Il y a latrines dans tous les campings et au col Chilkoot. **Le papier hygiénique n'est pas fourni du côté canadien de la piste**, et les stocks sont parfois limités du côté américain. Il vaut mieux apporter le vôtre.

ÉQUIPEMENT

Sur la piste Chilkoot, l'essentiel est de rester au chaud et sec. Assurez-vous que vos vêtements et votre équipement sont adaptés au froid et à l'humidité; choisissez de l'équipement léger et de qualité. Des vêtements de laine ou de fibres synthétiques sont préférables. Soyez en mesure de préparer des boissons et des repas chauds rapidement. Il faut tout mettre dans des sacs en plastique pour garder l'équipement au sec.

Pensez à vos pieds - Ne chaussez pas de bottes neuves sur cette piste. Sachez bien traiter les cloques, appliquez de la moleskine aux endroits susceptibles de se couvrir de cloques **avant** de commencer votre randonnée.

Bâtons de marche - L'emploi accru de bâtons de marche et de bâtons de ski contribue à l'érosion de la piste. N'utilisez vos bâtons que sur les champs de neige ou lorsque vous en avez besoin pour assurer votre sécurité; **évités de vous en servir sur la piste exposée.**

Votre sac devrait être confortable et ne pas peser plus de 30 % de votre poids. Revoyez le contenu de votre sac à dos s'il est trop lourd. Soyez réaliste — chaque once compte.

Ai-je besoin d'équipement de sauvetage en cas d'avalanche en début de saison?

Quand on se déplace en terrain avalancheux en hiver, il est d'usage de transporter un appareil de recherche de victime d'avalanche, une sonde et une pelle. Du 1^{er} juin à la mi-juillet, les randonneurs s'exposent à un risque d'avalanche relativement faible sur la piste Chilkoot. Il suffit, pour atténuer ce risque, de se déplacer tôt le matin et de ne pas s'arrêter dans les couloirs d'avalanche. C'est pourquoi Parcs Canada ne donne pas d'avis officiel aux randonneurs concernant le port d'équipement personnel de sauvetage en cas d'avalanche durant la saison estivale de randonnée.

Équipement – possibilités au début juin :

Certains randonneurs trouvent utile d'avoir de l'équipement d'hiver sur la piste au début juin. Il vous faudra trouver l'équilibre entre l'avantage qu'il y a à vous déplacer plus facilement sur la neige et l'inconvénient d'avoir à transporter tout cet équipement. Adressez-vous au Centre des sentiers pour connaître les toutes dernières conditions de déplacement en début de saison. (907-983-9234). La liste ci-dessous aidera les randonneurs à préparer une excursion sur la piste Chilkoot en été :

Équipement nécessaire:

- Sac à dos et housse imperméable
- Tente légère munie d'un toit imperméable et un tapis de sol
- Sac de couchage et matelas isolant
- Réchaud, combustible, nécessaire à cuisine et allumettes
- Bouteille d'eau et trousse de purification
- Provisions pour la randonnée, provisions et combustible pour un jour supplémentaire
- Sac à déchets; carte; papier de toilette
- Vaporisateur de gaz poivré
- Documentation requise pour traverser la frontière internationale

Vêtements:

- Bottes de marche solides et confortables
- Parka et pantalon imperméables
- Guêtres; sous-vêtements isolants (la laine et les fibres synthétiques sont préférables)
- Coupe-vent; culottes courtes
- Vêtements et chaussettes de rechange
- Mitaines et bonnet de laine
- Chapeau pour le soleil ou casquette, lunettes de soleil et écran solaire
- Souliers légers à porter autour du campement

Autres:

- Insecticide
- Canif; lampe de poche (en août)
- Trousse de réparation d'équipement
- Trousse de premiers soins et boîte de pansements adhésifs
- Sifflet pour les urgences
- Ficelle pour sécuriser votre tente sur les plates-formes.

Possibilités au début juin :

- Équipement pour les déplacements en hiver : skis/raquettes
- Piolet/crampons

BLESSURES ET ÉVACUATIONS



Le personnel du parc patrouillent le long de la piste Chilkoot et viennent au secours des randonneurs blessés. Ils procèdent à environ une à cinq évacuations par hélicoptère chaque année. Si vous êtes victime d'un accident lors de votre randonnée sur la piste Chilkoot, on pourrait vous demander de payer les coûts des opérations de recherche et de sauvetage et des services médicaux, qui peuvent s'élever à plus de 2 000 \$. **Veillez à être bien protégé en vertu de votre régime d'assurance-maladie.**

Attention aux faux pas. Les chutes sont dues à diverses causes. Si vous n'êtes pas gravement blessé et que vous vous trouvez près du début de la piste, essayez d'en sortir avec l'aide de votre compagnon ou d'autres randonneurs. Ne poursuivez pas votre route dans l'espoir que votre état s'améliorera. **Si vous vous êtes blessé au genou ou à la cheville à votre arrivée à Sheep Camp, nous vous encourageons à rebrousser chemin, car la montée vers le col, extrêmement difficile, ne fera qu'aggraver vos blessures.**

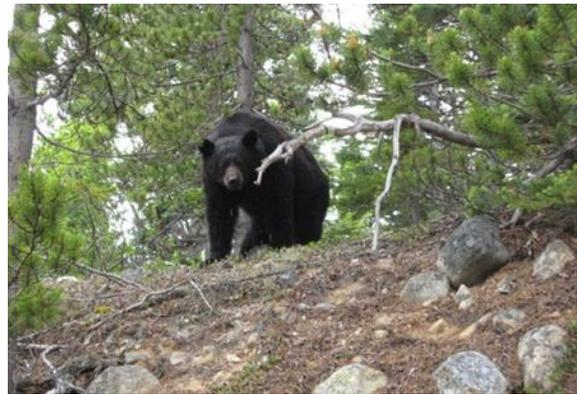
Si vous vous êtes sérieusement blessé et que vous êtes dans l'impossibilité de poursuivre votre randonnée, demandez à un autre randonneur de transmettre un message à un membre du personnel du parc le plus près. Donnez votre nom, l'endroit exact où vous vous trouvez, l'heure de l'accident ainsi que la description de l'accident et des blessures.

Mentionnez également si des premiers soins vous ont été prodigués et, dans la mesure du possible, tout autre problème médical connexe. **Il ne faut pas laisser les randonneurs blessés attendre seuls l'arrivée du renfort!**

RANDONNÉE ET CAMPING AU PAYS DES OURS

La piste Chilkoot est l'habitat de l'ours noir et du grizzli. Dotées d'un odorat très fin, ces bêtes sont attirées par la nourriture humaine, les déchets et d'autres articles qui dégagent une odeur forte. Les ours qui goûtent à la nourriture humaine ou aux déchets ne tardent pas à en redemander, et leur persistance grandissante à tenter d'en obtenir plus peut devenir gênante.

Sur la piste Chilkoot, la coexistence harmonieuse entre les ours et les randonneurs est possible. Pour y contribuer, prenez soin de ne jamais laisser de nourriture et de déchets à la disposition des animaux.



Durant le jour, lorsque vous vous déplacez sur la piste, **gardez toujours votre sac à dos à portée de la main. Dès que vous arrivez au campement, rangez toute votre nourriture et autres substances attractives dans un endroit sûr.** Chaque camping est muni de caches sauf à Pleasant Camp où il y a une perche à ours. (Les randonneurs doivent apporter leur propre corde (9 m /30') pour utiliser avec la perche à ours.)



Il n'est permis de cuisiner et de manger qu'aux endroits réservés à cet usage (refuges et tables de pique-nique) et non aux emplacements de tente. Évitez les aliments odorants; optez plutôt pour les denrées séchées ou préemballées. Planifiez soigneusement vos repas en sorte qu'il y ait peu de restes. Veuillez ranger tous les restes de nourriture, les déchets, la vaisselle, les contenants, les ustensiles, le poêle, le gaz et les articles de toilette avec la nourriture.

Renseignez-vous sur les principes et les pratiques à observer pour voyager en toute sécurité dans le pays de l'ours. Lisez le dépliant << Vous êtes au pays des ours >> et, lors de votre visite à Skagway avant votre excursion, visionnez la cassette-vidéo sur la sécurité au pays des ours.



On demande aux randonneurs de signaler toute présence d'ours au personnel du parc. **Il arrive que la présence d'ours entraîne la fermeture de certains secteurs ou d'autres restrictions quant aux déplacements des visiteurs.**

Sur la piste Chilkoot, vous pouvez transporter un vaporisateur de gaz poivré contre les ours pourvu que l'étiquette indique qu'il s'agit d'un produit à utiliser sur les animaux et que le poids/volume du contenant n'excède pas 500 gr/500 ml. Tout produit destiné à protéger contre les êtres humains (matraque chimique, gaz lacrymogène, etc.) est illégal au Canada. Sachez qu'il est interdit de transporter du gaz poivré à bord d'avions commerciaux, même dans vos bagages enregistrés.

RESSOURCES CULTURELLES



L'église St. Andrew à Bennett

Des milliers de chercheurs d'or ont parcouru ce sentier pour se rendre aux champs aurifères du Klondike. Cette circulation en masse de gens vers le Yukon a établi de façon irrévocable la présence non autochtone sur le territoire. Avant et pendant la ruée vers l'or, ce parcours constituait également un lien commercial important pour les Premières nations.

En modifiant le paysage, les chercheurs d'or ont laissé un compte-rendu irremplaçable de ce qui est survenu sur la piste Chilkoot durant la ruée vers l'or. Il arrive que les plateformes de pierre pour tentes, les quais de rochers sur les rives de certains lacs, les contours de la piste et autres vestiges du paysage culturel ne soient pas toujours très visibles, mais ils témoignent de l'époque des chercheurs d'or et nous permettent de nous imaginer ce qu'ont vécu ceux qui ont franchi le col Chilkoot. Un amas de roches observé d'un certain angle peut se révéler, après un examen plus approfondi, être la fondation improvisée de quelque hôtel; en manipulant un tel vestige, il perd de son importance historique. **Veillez ne pas déplacer les roches; elles ont une histoire à raconter.**

Veillez respecter les artefacts et le paysage; votre bonne intendance à l'égard des ressources de la piste Chilkoot profitera à tous. **Aux termes du Règlement sur les parcs historiques nationaux, il est illégal de détruire, endommager, cueillir ou déplacer des ressources naturelles ou culturelles.**